



SUR LE NET



digital.union@sonapresse.com

L'actu du web

E- BUSINESS...

I.M'B.

GROUPAMA : UN CADRE RENVOYÉ POUR INJURE RACISTE



Photo : DR

Le groupe d'assurances Groupama va se séparer d'un cadre de son établissement des Antilles-Guyane qui avait proféré des insultes racistes contre un salarié à Fort-de-France, a annoncé Groupama Antilles-Guyane. "Une procédure a été engagée à l'encontre de l'auteur des faits, visant à mettre fin à la relation contractuelle, au sein de Groupama Antilles-Guyane et du groupe Groupama, dans les délais les plus courts permis par la loi", précise le communiqué de Groupama Antilles-Guyane dans un communiqué.

FRANCE : LES DISCOTHÈQUES ROUVRIRONT LE 9 JUILLET



Photo : DR

C'est la fin d'une longue, très longue attente pour les professionnels de la nuit. À l'issue d'une réunion qui s'est tenue à l'Élysée, ce lundi matin, le gouvernement a annoncé que les discothèques pourraient rouvrir dès le 9 juillet prochain. L'accès sera réservé "à ceux qui pourront produire un pass sanitaire", a précisé le ministre délégué Alain Griset. Interrogé, son cabinet ajoute que le pass doit présenter soit un schéma vaccinal complet, soit le résultat d'un test PCR ou antigénique de moins de 48 heures, prouvant l'absence de contamination.

CONSOMMATION : LA DGCCRF DE FRANCE CONTRE LES ALLÉGATIONS DE SANTÉ

La DGCCRF a publié ce lundi une étude réalisée en 2019 et portant sur plus de 300 établissements et selon laquelle 44 % des denrées alimentaires présenteraient des anomalies en ce qui concerne les indications réglementaires. En effet, celles-ci ne seraient pas aux normes car elles mettent en avant des allégations thérapeutiques ou de santé qui ne sont pas autorisées. "Cette enquête a ciblé les produits les plus susceptibles de porter des allégations de santé : infusions, thés, chocolats, céréales pour petit-déjeuner, produits de la ruche...", indique la DGCCRF.



Photo : DR/L'Union

L'achat en ligne et ses risques

GMNN
Libreville/Gabon

DES conseils pour ne pas se faire arnaquer lors des achats en ligne. En effet, le fait de faire ses courses en ligne s'intègre de plus en plus dans le quotidien des Gabonais, particulièrement des Librevillois. La facilité de se procurer un produit sans avoir à se déplacer permet aux gens d'avoir un programme plus aéré. Ainsi, on peut prendre un petit-dé-

jeuner livré au bureau, se faire livrer un téléphone, une paire de chaussures, des vêtements ou plusieurs autres choses. Les internautes s'adaptent progressivement à ce nouveau mode vie. Toutefois, tout progrès présente son lot d'inconvénients. Une commande passée en ligne peut être mal enregistrée. Ce qui entraînerait évidemment l'insatisfaction du client. Un produit livré peut ne pas plaire. Une fois livré, le client peut changer et vouloir prendre autre chose

à la place. Dans un magasin, changer un article peut se faire rapidement. Par contre la vente en ligne présente quelques inconvénients légers. Mais le pire, c'est de tomber sur des arnaqueurs. Bien préparés, ces pirates du net mettent en place des systèmes d'escroquerie leur permettant de soutirer de l'argent à leurs victimes. C'est pourquoi, il faut être très vigilant.

Ne jamais accepter d'envoyer son argent sans avoir reçu le

produit, voilà la règle. Tout comme il ne faut pas être tout seul pour recevoir un livreur. Il peut s'agir d'un braqueur prêt à dérober tout ce que vous avez sur vous ou à la maison. Les plus grands arnaqueurs sont des pirates qui vident votre carte visa ou autre si vous avez enregistré votre code quelque part pour effectuer un achat.

Faire ses courses sur internet facilite la vie, mais d'importantes précautions sont à prendre avant de s'y lancer corps et âme.

Portails commerciaux

CHINE : COMMUNIQUER DAVANTAGE SUR LES PORTAILS COMMERCIAUX

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

LES commerçants de Mont-Bouët se demandent s'il faut continuer à se rendre physiquement en Asie, en Chine notamment, pour leurs traditionnels achats de marchandises ? Avant la pandémie de coronavirus, le billet aller-retour était abordable ; moins d'un million. Depuis cette année 2021, partir du Gabon pour la Chine coûte près de 4 millions de francs CFA. En plus, il faut observer une quarantaine de 14 jours dans un hôtel, aux frais du voyageur. Le visa étant généralement d'un

mois, il ne reste aux commerçants qu'une douzaine de jours pour faire leurs courses dans ce vaste pays. Pas évident de tenir le rythme quand on est importateur de plusieurs biens et que les fournisseurs sont répartis dans plusieurs provinces de Chine. Pour les petits commerçants qui allaient à Guangzhou ou Yiwu, cette multiplication par quatre du prix du billet d'avion – auquel il faut ajouter près d'un million pour la quarantaine à l'hôtel – est dissuasive pour les affaires.

À défaut de changer de pays pour les achats d'affaires, la solution reste les portails commerciaux



Photo : AP/L'Union

sur la Chine. Si le portail Alibaba est très connu, il reste que ce portail et bien d'autres comme Pin Duo Duo, doivent asseoir leur crédibilité sur la qualité des produits commandés en ligne. Par ailleurs, les commerçants des

marchés physiques à Yiwu et à Guangzhou ne sont pas toujours connus.

Les opérateurs économiques de Chine gagneraient donc à communiquer sur leurs portails commerciaux.